

J. et P. Lausberg, L. Pirnay, M. Otte

SECONDE CAMPAGNE DE FOUILLES A LA GROTTTE LECHAT A HAMOIR

Commencées en 1982 (*Arch. Belg.*, 253, 28-31), les fouilles de cette grotte se sont poursuivies de mai à octobre 1983 avec l'aide de V. Florkin et en collaboration avec le S.N.F. ⁽³⁾.

La totalité de la surface fouillée s'élève à 23 m² pour une profondeur maximum de 2,30 m; le bed rock et les couches alluviales stériles ont été atteints partout, à l'exception des deux fosses de combustion découvertes précédemment, laissées en place pour les études ultérieures du paléomagnétisme. Une coupe axiale E.-O. a été pratiquée dans une demi-fosse pour étudier l'importance de la rubéfaction et pour explorer les dépôts de la couche C sous-jacente.

Les résultats de cette campagne sont particulièrement fructueux puisque la stratigraphie complète du site est à présent clairement établie avec la mise en évidence de trois niveaux d'occupation préhistorique nous amenant à reviser ou à préciser les constats antérieurs.

La coupe longitudinale (fig. 3) donne de haut en bas la stratigraphie suivante:

1. Terre humifère actuelle
2. *Couche A*: gros blocs calcaires altérés avec une terre grise sableuse et de fins éboulis. Cette couche contient le mur appareillé et un matériel mobilier du moyen âge et des temps modernes ainsi qu'une céramique grossière et quelques tessons cordés d'aspect néolithique final.
3. *Couche B*: terre sableuse brun foncé avec de nombreux petits éboulis calcaires érodés. Contient l'essentiel du matériel néolithique avec une céramique plus fine et plus lustrée, rouge ou brun foncé. Les deux fosses coniques partent de cette couche.
4. *Couche C*: terre sableuse plus claire que B avec blocs calcaires érodés et de petits éboulis fins et réguliers. L'absence de céramique et la découverte d'armatures microlithiques nous permettent d'attribuer cette couche au Mésolithique.

Pour les dépôts sous-jacents les constatations antérieures restent valables. Les premières datations par le carbone 14, réalisées par E. Gilot du laboratoire de Louvain-la-Neuve, sur charbons de bois provenant des fosses ont

³ J. en P. LAUSBERG-MINY. L. PIRNAY. M. OTTE, Fouilles de l'Abri Lechat à Hamoir, *Notae Praehistoricae*, 3, 1983, 85-93.

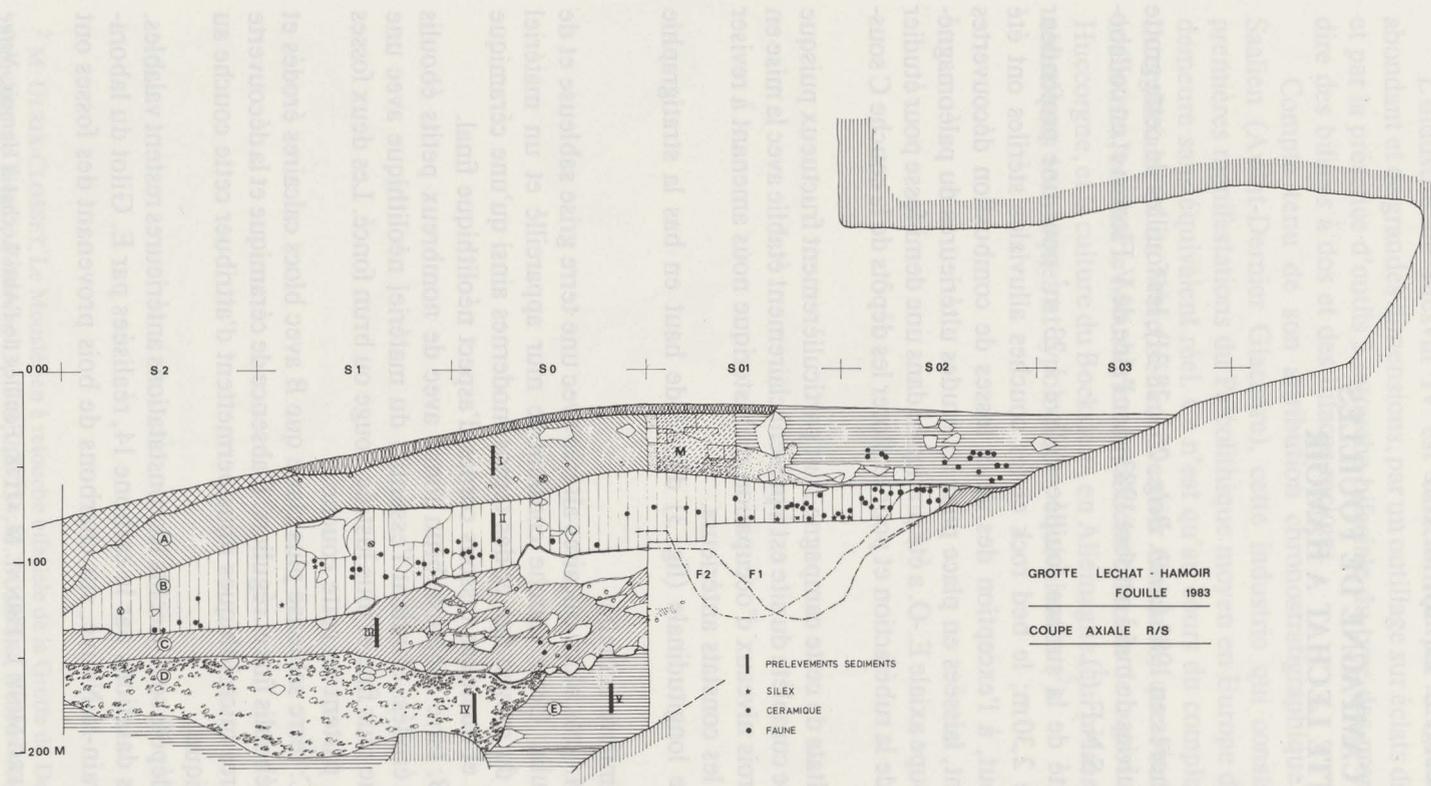


Fig. 3. Stratigraphie du site.

fourni deux dates remarquablement synchrones, soit: Lv. 1333, 5330 ± 90 B.P. et Lv. 1334, 5350 ± 60 B.P. Ces dates correspondent à une phase ancienne du Néolithique moyen et sont comparables à celles obtenues pour le Michelsberg ⁽⁴⁾. Une troisième date Lv. 1332, 4750 ± 60 B.P. provient d'un échantillon qui a pu être contaminé par des infiltrations de charbons de bois de la couche A. Mais le résultat le plus significatif de cette campagne 83 est d'avoir permis d'individualiser l'occupation de la couche C qui a livré des armatures microlithiques (fig. 4: triangles scalènes dont des scalènes allongés à petit côté court, pygmées)

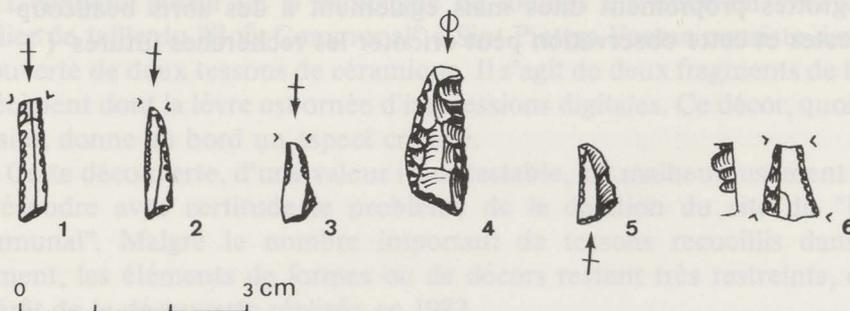


Fig. 4. Armatures microlithiques de la couche C (les pièces n^{os} 1 et 2 sont en grès-quartzite de Wommersom).

accompagnées de matériel de débitage en silex et en grès quartzite, des galets éclatés au feu ou débités, des restes fauniques et des charbons de bois. Les vestiges d'une aire de combustion ont été relevés dans le secteur ouest du site.

Une nouvelle approche paléontologique réalisée par J.M. Cordy ⁽⁵⁾ à partir des découvertes récentes montre une économie de l'occupation du Néolithique moyen (couche B) axée essentiellement sur la chasse en milieu forestier avec dominance du cerf, la domestication du cochon paraissant n'être qu'un appoint. La faune récoltée dans le niveau rapporté à une occupation mésolithique est particulièrement intéressante vu l'extrême rareté des ensembles fauniques datant de cette période. Cette faune, en cours d'étude, se distingue des précédentes par l'absence complète d'espèces domestiques et la prédominance des restes de sangliers. Une abondante malacofaune récoltée dans tous les niveaux permettra de préciser l'apport de cette documentation à l'archéologie. L'attribution culturelle de l'industrie mésolithique (couche C) sur base de la typologie des armatures pourrait la rapporter au stade moyen du Mésolithique ou Beuronien B du bassin de l'Ourthe ⁽⁶⁾. Plusieurs échantillons de charbons de bois ont été prélevés dans cette couche

⁴ P. VERMEERSCH, Problèmes du Néolithique moyen en Belgique, *Actes du Congrès de Comines*, II, 1980, 197-204. S.J. DE LAET, *La Belgique d'avant les Romains*, Wetteren, 1982.

⁵ J.M. CORDY, La grotte Lechat, nouvelle approche archéologique, *Notae Praehistoricae*, 3, 1983, 94-97.

⁶ A. GOB, *Le Mésolithique dans le bassin de l'Ourthe*, Liège, 1981.

couche afin d'obtenir des datations par la méthode carbone 14. La couche E sous-jacente a livré une microfaune attribuée par J.M. Cordy au début de l'Holocène, peut-être au Préboréal récent ce qui constitue le terminus "ante quem". Ayant atteint nos objectifs qui étaient de donner une attribution précise aux deux principaux niveaux d'occupation, nous avons décidé d'interrompre ce chantier en laissant des témoins pour de nouvelles recherches éventuelles. L'apport de cette récente étude sera surtout utile pour une meilleure connaissance des périodes peu et mal connues. En outre, il apparaît que dans cette région les sites occupés par les préhistoriques ne se limitent pas aux grottes proprement dites mais également à des abris beaucoup plus modestes et cette observation peut orienter les recherches futures (7).

Fig. 4. Amulettes mesolithiques de la couche C des grottes n° 1 et 2 tout en grès-quinzite de Wommont.

accompagnées de matériel de débitage en silex et en grès quartzite, des galets éclatés au feu ou débités, des restes fauniques et des charbons de bois. Les vestiges d'une aire de combustion ont été relevés dans le secteur ouest du site. Une nouvelle approche archéologique réalisée par J.M. Cordy (7) à partir des découvertes récentes, nous a permis de définir une économie de l'occupation du Néolithique moyen (couche B) assez essentiellement sur la chasse en milieu forestier avec dominance du porc, la domestication du cochon paraissant n'être qu'un appoint. La faune récentes avec le niveau rapporté à une occupation mésolithique est particulièrement intéressante vu l'extrême rareté des ensembles fauniques datant de cette période. Cette faune, en cours d'étude, se distingue des précédentes par l'absence complète d'espèces domestiques et la prédominance des restes de sanglier. Une abondante macrofaune a été trouvée dans tous les niveaux permettant de préciser l'apport de cette détermination à l'archéologie. L'attribution culturelle de l'industrie mésolithique (couche C) sur base de la typologie des amulettes permet de la rapporter au stade moyen du Mésolithique ou Buranien B du bassin de l'Oura (7). Plusieurs échantillons de charbons de bois ont été prélevés dans cette couche.

7. VERMEERSCHE, Problèmes de Néolithique moyen en Belgique, dans les Cahiers de l'Université de Liège, 1970, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

⁷ Nous remercions chaleureusement Mme Lechat-Ranchelot, propriétaire, et son fils, M.V. Lechat, grâce à qui cette fouille a pu se poursuivre.